



Septième Groupe de Travail IMP-MED

Bruxelles – Belgique -22 octobre 2014

Grands axes d'un Plan de travail PMI

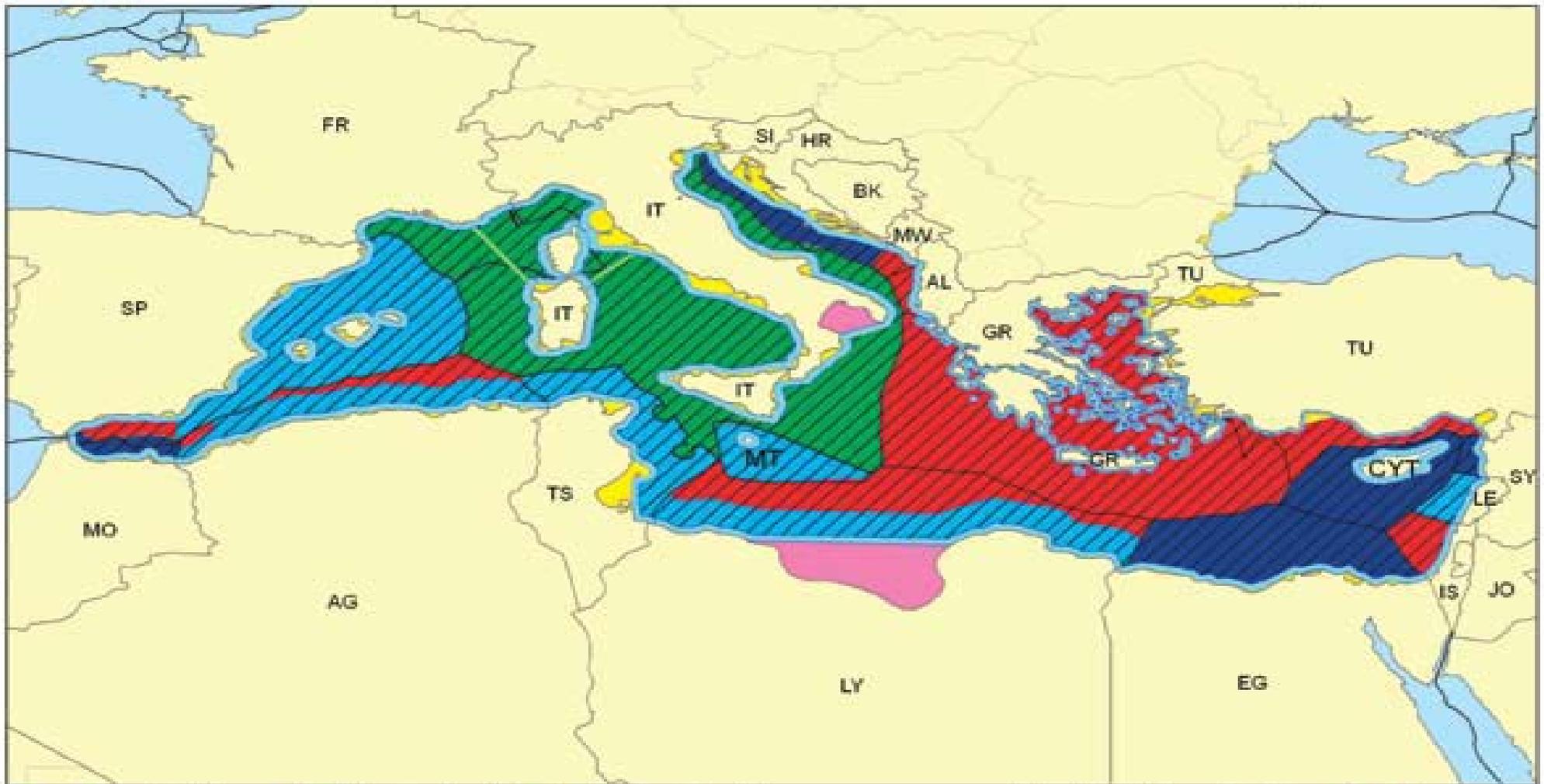
A. Rezal

DELIMITATION DES ZONES MARITIMES

- Eaux territoriales**
- Zone contigüe**
- Zones de pêche réservée**
- Zone Economique Exclusive**

POSSIBLE REPRESENTATION OF MARITIME ZONES IN THE MEDITERANEAN

Mer Méditerranée. Juridictions maritimes et liberté de navigation



- | | | | | |
|------------------|------------------|-------------------------------|-----------------------|-----------|
| Eaux intérieures | Mer territoriale | Zone de pêche | Liberté de navigation | Haute mer |
| Baie historique | ZEE | Zone de Protection Ecologique | Sanctuaire Pelagos | |

PRINCIPALES LEGISLATIONS

- Code maritime et portuaire**
- Loi sur la protection de l'environnement**
- Loi relative au développement durable du tourisme**
- Loi fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristiques des plages**
- Loi relative à la protection et à la valorisation du littoral.**
- Loi relative à la pêche et à l'aquaculture**
- Loi relative aux hydrocarbures**
- Loi minière**

ORGANES DE COORDINATION ET DE GOUVERNANCE

- Commissariat national du littoral
- Observatoire national de l'environnement et du développement durable
- Haut conseil de l'environnement et du développement durable
- Conseil de Coordination Côtière
- Haut conseil de la mer

INSTRUMENTS DE PLANIFICATION DU

- Schéma directeur d'aménagement du littoral (SDAL)**
- Schéma directeur de développement des activités de la pêche et de l'aquaculture**
- Schéma directeur portuaire**
- Schéma directeur d'aménagement touristique**
- Aires marines et côtières protégées et aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne**

SERVICE DE GARDE-COTES

l'Algérie est un des rares pays en Méditerranée, à disposer d'un Service National des Garde-côtes (SNGC), outil opérationnel d'intégration, eu égard aux multiples missions qu'il exerce pour le compte de plusieurs départements ministériels à compétence maritime.

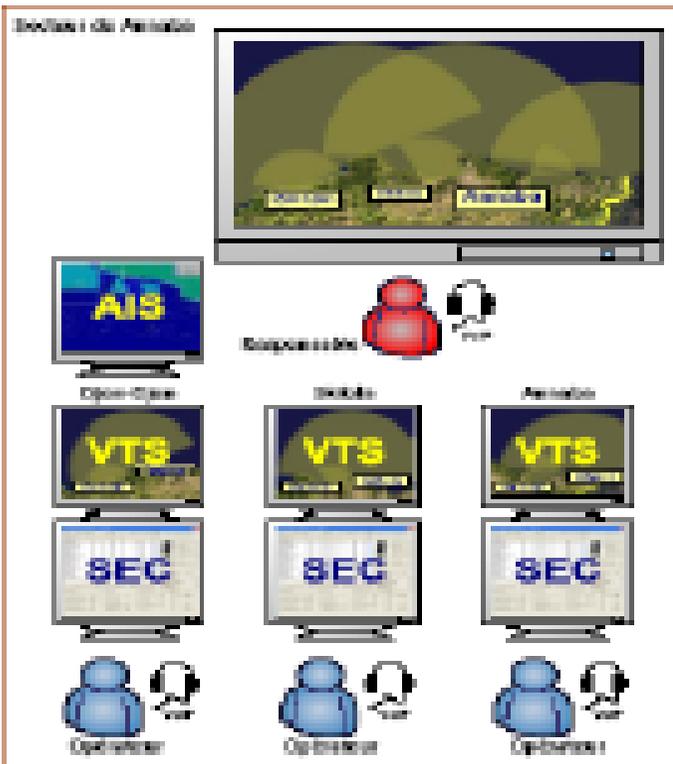
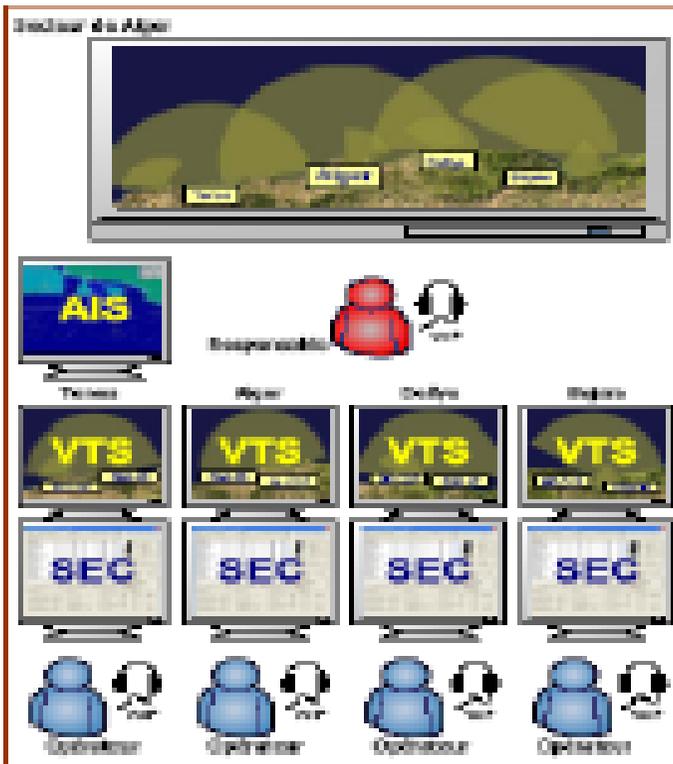
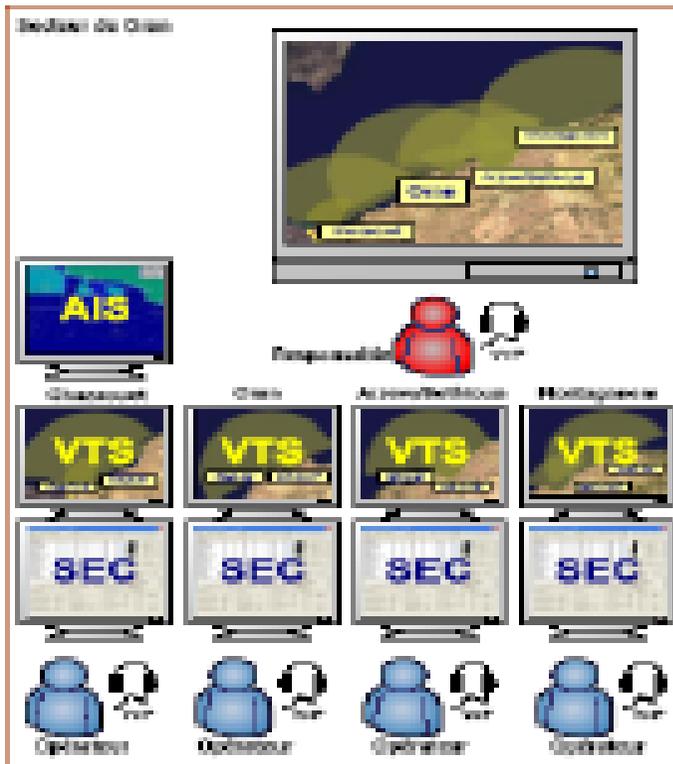
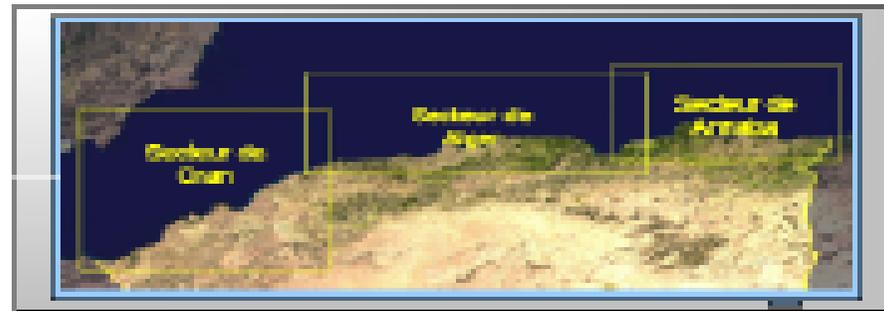
OUTILS DE SURVEILLANCE

- ❑ Centres National et Régionaux de coordination de des opérations de surveillance et de sauvetage
- ❑ Centre Opérationnel de suivi de la sûreté et de la sécurité des navires et des installations portuaires
- ❑ Système de surveillance du trafic maritime (*Vessel Traffic Management an Information System VTMIS*)
 - ❖ Gestion du Trafic des navires dans les ports et les eaux territoriales
 - ❖ Surveillance de la sûreté Portuaire
 - ❖ Échange de données entre les opérateurs privés et publics
 - ❖ Protection de l'environnement maritime
 - ❖ Protection de zones économiques exclusives

CONFIGURATION DU VTMIS ALGERIEN

Configuration des centres de controles VTMIS

Diagramme Fonctionnel du Centre Nationale de Commandement et de Contrôle



LE VMS ALGERIEN

2.1 SYSTEME GLOBALE



MOYENS D'ACTION DE L'ETAT EN MER



CONSTAT

- l'Algérie partage la préoccupation de développer une vision et une gestion intégrée de la Méditerranée**
- Existence des conditions essentielles pour la mise en place d'une PMI**
- Existence d'un organe de gouvernance (Haut Conseil à la Mer) depuis 1998**
- Fort engagement dans les processus de coopération relatifs à la gestion de la Méditerranée**
- Bonne coopération entre les principales administrations**

- Bonne compréhension des questions d'intégration**
- Volonté pour développer des visions et politiques intégrées**
- Priorité pour la mise en place d'une PMI nationale avant d'engager la réflexion sur la PMI sous- régionale et régionale**
- Le cadre légal et stratégique est favorable à la mise en place d'une PMI**
- La vision stratégique et cadre de gouvernance pour une PMI reste à consolider**

- l'Algérie, compte tenu, de la multiplicité des intervenants et des activités en mer, des nuisances et menaces générées, ainsi que les énormes défis à relever, partage la préoccupation des autres nations maritimes d'une mutation progressive de gestion sectorielles et cloisonnée des activités en mer vers une intégration des démarches et une coordination suffisante des actions publiques en mer.

- l'Algérie, compte tenu de ses réalisations aux plans, institutionnel, législatif, réglementaire, organisationnel et opérationnel (moyens humains et matériels) dispose des conditions essentielles pour s'engager dans un processus de mise en place d'une PMI.

TOURISME

La nouvelle politique touristique poursuit cinq (05) objectifs majeurs :

- ❑ Faire du tourisme l'un des moteurs de la croissance économique
- ❑ Impulser par un effet d'entraînement, les autres secteurs économiques (l'agriculture, le BTPH, industrie, artisanat, services)
- ❑ Combiner la promotion du tourisme et l'environnement
- ❑ Promouvoir le patrimoine historique, culturel et cultuel
- ❑ Améliorer durablement l'image de l'Algérie
 - ❖ **Selon les indices économiques de l'Algérie, le secteur du tourisme devrait créer quelque 930.000 nouveaux emplois dont 450.000 emplois dans le secteur du tourisme et 480.000 emplois dans le secteur de l'artisanat.**

TRANSPORT

- ❑ Mise en place d'une politique des transports
- ❑ Développement des capacités de transport maritime (25% Trafic)
- ❑ Développement et modernisation des ports
- ❑ Développement des capacités de construction et de réparation navales
- ❑ Renforcement des capacités de formation et de recherche maritimes
- ❑ Développement des capacités logistiques

PECHE

- Développement et modernisation de la flotte de pêche**
- Développement t des capacités de construction et réparation de la flotte de pêche**
- Développement des capacités aquacoles et de la pêche au corail**
- Développement des capacités de recherche et de formation**

AQUACULTURE



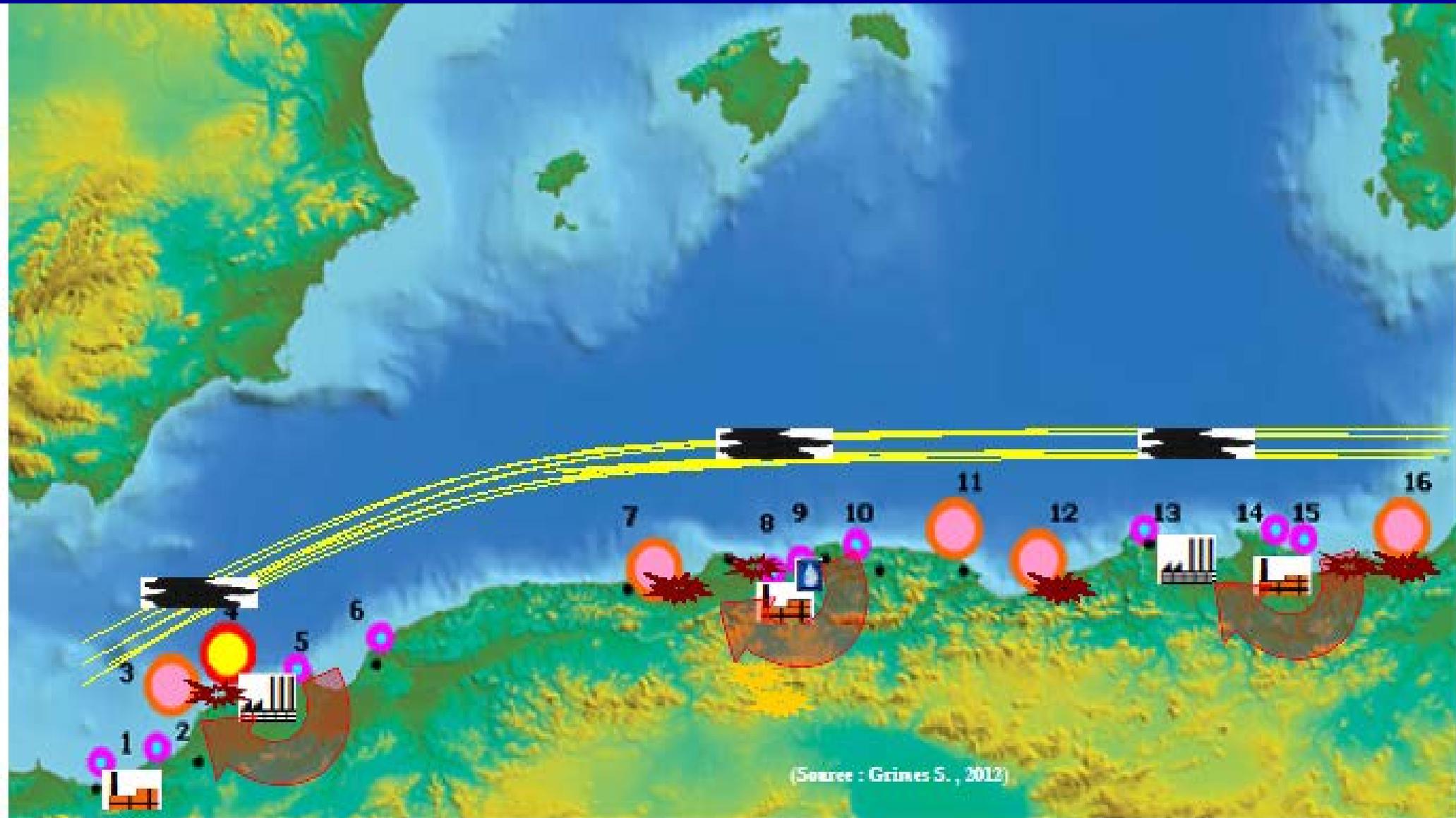
L'Algérie table sur 78.000 tonnes d'ici 2020

INTEGRATION DE POLITIQUES ET OUTILS

Pour améliorer l'intégration des politiques sectorielles:

- Rédaction de toutes les politiques sectorielles
- Rédaction d'un document de politique maritime intégrée
- Mise en œuvre des outils de la PMI
 - ❖ Surveillance et suivi maritimes intégrés
 - ❖ GIZC
 - ❖ PSM
 - ❖ Autoroutes maritimes
 - ❖ Droit des mers et océans

AUTOROUTE MARITIME EN MEDITERRANEE



STRUCTURE DE GOUVERNANCE

- Mise en place d'un comité technique national
- Activation du Haut Conseil à la Mer
- Création d'un Cluster Maritime National
- RASMER

ETAPES PROPOSEES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS

- Mise en place d'un comité technique interministériel**
- Rédaction d'un document de politique maritime intégrée**
- Activation du Haut Conseil à la Mer**
- Mise en place du Cluster Maritime National ***
- Mise en place du VKC national**

THANK YOU FOR YOUR

KIND ATTENTION